

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 22 (1921-1922)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Rubrik: MÉLANGES ET CORRESPONDANCE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE

Sur le théorème de la progression arithmétique de Dirichlet

A propos d'une communication de M. Léon Aubry.

par M. Marius BEDARIDA (Gênes).

Dans une Note¹ présentée au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Strasbourg, juillet 1920), M. Léon AUBRY croit constater une erreur dans la démonstration que donne Dirichlet du théorème suivant: « Toute progression arithmétique dont le premier terme et la raison sont premiers entre eux, contient une infinité de nombres premiers. »

Or, les considérations sur lesquelles M. Aubry base sa remarque, ne sont pas justes.

Dirichlet établit l'égalité fondamentale (*Jour. de Liouville*, t. 4, 1839, p. 396):

$$\prod \frac{1}{1 - \omega \gamma \frac{1}{q^s}} = \Sigma \omega^s \frac{1}{n^s} = L, \quad (1)$$

dans l'hypothèse $s > 1$. Par cette égalité, avec des raisonnements rigoureux, toujours dans l'hypothèse $s > 1$, il déduit (p. 411, où $s = 1 + \rho$, $\rho > 0$)

$$\begin{aligned} & \Sigma \frac{1}{q^{1+\rho}} + \frac{1}{2} \Sigma \frac{1}{q^{2+2\rho}} + \frac{1}{3} \Sigma \frac{1}{q^{3+3\rho}} + \dots \\ & = \frac{1}{p-1} [\log L_0 + \Omega^{-\gamma_m} \log L_1 + \Omega^{-2\gamma_m} \log L_2 + \dots \Omega^{-(p-2)\gamma_m} \log L_{p-2}]. \end{aligned} \quad (2)$$

Ici Dirichlet passe à la limite pour $\rho = 0$. Après ce raisonnement on a le théorème.

La valeur de s dont M. L. Aubry parle, sans préciser, est $s = 1$,

¹ Voir le résumé reproduit dans *l'Ens. math.*, t. XXI, nos 3-4, p. 211.

c'est-à-dire $\rho = 0$. Maintenant dans l'expression (2), démontrée pour $\rho > 0$, passant à la limite pour $\rho = 0$, tous les termes doivent être étudiés séparément, et après les conclusions qui s'y rattachent, on ne doit plus penser à la relation (1) et à celle dont elle a été déduite, toujours dans l'hypothèse $s > 1$. De plus il faut observer que Dirichlet démontre, et n'admet pas, comme dit M. Aubry, que $\lim_{s \rightarrow 1} \log L_s = +\infty$ (p. 598, § II).

L'objection de M. L. Aubry, qui consiste dans l'examen des relations dont on déduit (2), pour $s = 1$, n'est pas compatible avec les considérations du passage à la limite, qui suivent ces relations.

Gênes, le 27 juillet 1921.

CHRONIQUE

Académie des Sciences de Paris. — Prix décernés.

Mathématiques. — Prix Francœur (1000 fr.), M. René BAIRE, professeur à la Faculté de Dijon.

Mécanique. — Prix Montyon (700 fr.), M. E. FOUCHÉ. — Prix Poncelet (2000 fr.), M. JOUGUET, professeur à l'Ecole des Mines. — Prix Boileau (1300 fr.), M. MAILLET, professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées.

Astronomie. — Prix Lalande (540 fr.), M. P. STROBANT, directeur adjoint de l'Observatoire de Belgique. — Prix Valz (460 fr.), M. TROUSSET, astronome à l'Observatoire de Bordeaux. — Prix G. de Pontécoulant (700 fr.), M. CROMMELIN, astronome à l'Observatoire de Greenwich.

Prix généraux. — Prix Petit d'Orsay, sciences mathématiques (10.000 fr.). Le prix est décerné à feu Georges HUMBERT, membre de l'Académie, pour l'ensemble de ses travaux. — Prix Saintour (3000 fr.), M. Pierre BOUTROUX, professeur au Collège de France, pour ses travaux sur la théorie des équations différentielles et ses études sur l'histoire de la philosophie des Sciences.

Fonds de recherches scientifiques. — Fondation Henri Becquerel (prix de 3000 fr.), M. Camille FLAMMARION, directeur de l'Observatoire de Juvisy, pour l'ensemble de son œuvre scientifique.